Journées nationales de la macula du 23 au 28 novembre 2020

Dans le contexte sanitaire actuel, les Journe?es nationales de la macula habituellement programme?es fin juin, auront exceptionnellement lieu du 23 au 28 novembre 2020. Au cours des derniers mois, l'épidémie a dissuadé certains patients de consulter leur ophtalmologiste, entraînant des retards de diagnostic ou une interruption de traitement. Or, les maladies de la macula ne connaissent pas de trêve !

Votre vue a soudainement changé ? N'attendez pas pour consulter !

En matière de maladies de la macula, le temps est précieux. Prendre la pathologie à ses débuts, c'est optimiser ses chances de conserver sa vision. Si vous avez des signes d'alerte pouvant évoquer une atteinte de la macula :

- baisse d'acuité visuelle
- apparition d'une tache centrale
- lignes déformées
- vision trouble ...

Consultez en urgence un ophtalmologiste, même en période épidémique !

Du 23 au 28 novembre, des centres partenaires aux Journées nationales de la macula vous accueillent également. Pour connaître la liste des ophtalmologistes et des services partenaires, leurs coordonnées et les plages horaires dédiées :
Consulter le site www.journees-macula.fr

On vous a diagnostiqué une maladie de la macula ?

Continuez à vous faire suivre régulièrement !

DMLA, maculopathie myopique ou diabétique ... vous êtes atteints d'une maculopathie chronique ?

Ces pathologies ont un risque évolutif rapide. C'est pourquoi il est indispensable de continuer à vous faire suivre régulièrement par votre ophtalmologiste et à observer vos traitements, même en période épidémique. Interrompre ou espacer certains traitements peut entraîner une baisse d'acuité visuelle, pouvant dans les cas extrêmes être irréversible et conduire à une cécité.

Des consultations ophtalmologiques en toute sécurité !

Depuis mars 2020, les services hospitaliers d'ophtalmologie et les cabinets de ville se sont mobilisés pour assurer le suivi et le traitement des patients dans le respect le plus strict des mesures barrières.